

## **VOTATIONS FEDERALES**

09 février 2025



## **Ouverture des bureaux**

Dimanche 09 février 2025
De 10 h 30 à 11 h 30

## Vote par correspondance

Par poste ou <u>au bureau communal</u>, <u>Dans l'urne prévue à cet effet</u> :

Mercredi matin de
10 h 00 à 12 h 00

Vendredi après-midi de
14 h 00 à 17 h 00

L'Administration communale

Nous vous rendons attentifs que les enveloppes de vote déposées dans la boîte à lettres de la commune seront considérées comme nulles, conformément à l'art. 77 de la LcDP ainsi qu'à l'art. 20 al. 1 de l'OVC.

Trient, le 10 janvier 2025